

Renforcement des suivis environnementaux pendant les travaux de forage

Le 28 avril 2021

Lézardrieux / Saint-Brieuc / Paris - Le 28 avril 2021 - Durant la première phase des travaux de forage qui se déroule de mai à octobre 2021 sur la zone nord du périmètre du parc de Saint-Brieuc, Ailes Marines instaure des mesures renforcées de suivis en temps réel sur le bruit et la turbidité (état trouble de l'eau).

Des mesures de contrôle renforcées de la turbidité

Durant les travaux de forage des pieux d'ancrage des fondations des éoliennes, Ailes Marines instaure un suivi et une surveillance en temps réel de la turbidité sur 9 fondations afin de prévenir tout dépassement des seuils autorisés.

Ces mesures portent sur 3 fondations positionnées sur 3 natures différentes de sous-sol marin représentatives de la baie (roche affleurante, galets et blocs rocheux, sable et gravier).

Ces mesures de suivis sont réalisées par un réseau de surveillance de 5 stations de contrôle (bouées) qui détectent les éventuelles variations de la turbidité.

Trois niveaux d'alerte mis en place par arrêté préfectoral seront suivis par Ailes Marines, afin de limiter les effets des travaux de forage et d'installation des pieux sur l'environnement. Un renforcement du suivi, une diminution de la vitesse de forage, ou un arrêt temporaire des travaux seront appliqués en fonction du seuil dépassé.

Des mesures de suivis renforcées de bruit

Pour contribuer à l'amélioration de la connaissance sur le bruit en milieu marin, Ailes Marines poursuit les études menées depuis 2018, en suivant de manière renforcée l'acoustique en phase travaux, afin de confirmer les incidences identifiées en préalable de la phase de construction dans le cadre de l'étude d'impact et des premiers tests de septembre 2020.

Des mesures en continu seront réalisées sur les positions représentatives de 9 fondations.

Elles s'inscrivent dans la continuité des études scientifiques conduites par Dr. Laurent Chauvaud, directeur de recherche au CNRS, Pr. Frédéric Olivier du Muséum national d'Histoire naturelle et Dr. Delphine Mathias et par Michel André, Professeur de l'Université Polytechnique de Catalogne (UPC) et Directeur du Laboratoire d'Applications Bioacoustiques (LAB).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De nouvelles mesures complémentaires

Le choix d'intensifier ces mesures résulte des concertations menées ces dernières semaines entre l'ensemble des usagers de la mer, la préfecture des Côtes d'Armor et la préfecture maritime.

Ces mesures viennent s'ajouter à la quarantaine de mesures environnementales incluses dans les autorisations préfectorales du projet et réalisées par Ailes Marines.

À propos d'Ailes Marines :

Lauréate d'un appel à projets national avec le projet de parc éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc, AILES MARINES est chargée du développement, de la construction, de l'installation et de l'exploitation du parc éolien en mer. Il s'agit d'une société par action simplifiée (SAS), détenue à 100% par IBERDROLA.

Les chiffres-clés du projet éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc :

- 75 km² de superficie
- 62 éoliennes Siemens Gamesa SG 8.0-167 DD de 8 MW
- 496 MW de puissance installée
- 1 820 GWh/an de production, soit la consommation annuelle en électricité de 835 000 habitants (chauffage compris)

Toutes les informations concernant le projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc développés par la société Ailes Marines sont disponibles sur le site <https://ailes-marines.bzh/>

Vous pouvez suivre l'actualité d'Ailes Marines sur twitter @AilesMarines

Contact presse : Ailes Marines

Agence Symorg
Jean-Christophe Labastugue
33- 06 03 45 11 37
contact@symorg.com